CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE

<u>Séance extraordinaire</u> du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771, chemin de la Beauce, **le 23 juillet 2012, 20 h 00.** 

### Sont présents :

Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, monsieur le conseiller Daniel Plouffe, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Claude Jutras.

#### Sont absents

Ghislain Beauregard, Bruno Napert, Pierre St-Louis

Monsieur Alain Beauregard agit à titre de secrétaire d'assemblée.

# A) Constatation par la secrétaire de la validité de la signification des avis de convocation aux membres du conseil

Le secrétaire d'assemblée vérifie auprès des membres du conseil la conformité de la convocation et atteste de ladite conformité.

# B) Constatation par le maire du quorum pour procéder à l'ouverture de la session

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 00.

#### 

Il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté comme suit, tel que convoqué :

- 1. Adoption de l'ordre du jour;
- 2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée;
- 3. Règlement de modification n°181-26 afin de créer la zone AGR-11 Premier projet Adoption;
- 4. Règlement n°274 Plan d'urbanisme Avis de motion;
- 5. Règlement de zonage n°275 Avis de motion;
- 6. Règlement de lotissement n°276 Avis de motion;
- 7. Règlement de construction n°277 Avis de motion;
- 8. Règlement sur les permis et certificats n°278 Avis de motion;
- Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n°279 – Avis de motion:
- 10. Location des locaux Métafilms Inc Autorisation de signature d'une entente;
- 11. Signatures;
- 12. Période de questions du public;
- 13. Levée de la session.

**ADOPTÉE** 

# 2012-07-82 2. <u>NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE</u>

**CONSIDÉRANT** que le poste de directeur général est vacant;

Sur une proposition de monsieur le maire Claude Jutras, appuyé par madame la conseillère Sylvette Savaria, il est unanimement résolu de nommer monsieur Alain Beauregard, secrétaire d'assemblée.

**ADOPTÉE** 

#### 2012-07-83

# 3. <u>RÈGLEMENT DE MODIFICATION N°181-26 AFIN DE CRÉER LA</u> ZONE AGR-11 PREMIER PROJET – ADOPTION

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion avec dispense de lecture a été donné lors de la séance ordinaire du 3 juillet 2012;

**CONSIDÉRANT** la décision no 5714D-060817 de la Commission de protection du territoire agricole du 19 mai 1983;

**EN CONSÉQUENCE** et sur proposition de madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu :

D'ADOPTER le premier projet de règlement n°181-26 et

**DE LE TRANSMETTRE** à la municipalité régionale de comté Marguerited'Youville.

**ADOPTÉE** 

#### 2012-07-84

# 4. RÈGLEMENT N°274 – PLAN D'URBANISME – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par madame la conseillère Sylvette Savaria à l'effet qu'il déposera pour adoption le règlement n°274 sur le plan d'urbanisme. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

#### 2012-07-85

## 5. <u>RÈGLEMENT DE ZONAGE N°275 – AVIS DE MOTION</u>

Avis de motion est donné par madame la conseillère Éva Böröcz à l'effet qu'il déposera pour adoption le règlement n°275 sur le règlement de zonage. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

### 2012-07-86

# 6. RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N°276 - AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Daniel Plouffe à l'effet qu'il déposera pour adoption le règlement n°276 sur le règlement de lotissement. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

# 2012-07-87

# 7. RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION N°277 – AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par madame la conseillère Sylvette Savaria à l'effet qu'il déposera pour adoption le règlement n°277 sur le règlement de construction. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

### 2012-07-88

# 8. <u>RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS N° 278– AVIS DE</u> MOTION

Avis de motion est donné par madame la conseillère Éva Böröcz à l'effet qu'il déposera pour adoption le règlement n°278 sur le règlement sur les permis et certificats. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

### 2012-07-89

# 9. <u>RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET</u> <u>D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE N°279 – AVIS DE MOTION</u>

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Daniel Plouffe à l'effet qu'il déposera pour adoption le règlement n°279 sur le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale. Un projet de règlement étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

#### 2012-07-90

# 10. <u>LOCATION DES LOCAUX – MÉTAFILMS INC – AUTORISATION DE</u> SIGNATURE D'UNE ENTENTE

**CONSIDÉRANT** que Métalfilms Inc désire tourner certaines scènes à Calixa-Lavallée, proposant une entente à la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que le producteur projette d'utiliser la grande salle pour une journée de tournage comme lieu de préparation au tournage et une autre journée pour tourner une petite scène dans le local du conseil;

**CONSIDÉRANT** l'application du règlement n°224 sur la location des locaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Pouffe, il est unanimement résolu :

**D'AUTORISER** la location des lieux identifiés à l'entente proposée, aux conditions et au taux réglementaires.

**D'AUTORISER** monsieur le maire à signer le contrat de location pour et au nom de la municipalité.

**ADOPTÉE** 

#### 2012-07-91

### 11. SIGNATURES

CONSIDÉRANT que le poste de directeur général est vacant;

**CONSIDÉRANT** l'état du recrutement au moment de tenir la séance;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de mettre à jour l'identification des personnes autorisées à signer divers documents et ce, de façon temporaire référence au recrutement en cours;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par madame la conseillère Sylvette Savaria, il est unanimement résolu :

**DE NOMMER** les membres du conseil Claude Jutras maire et Daniel Plouffe, maire suppléant et, pour le personnel, madame Nicole Jacques, secrétaire, pour la signature des paiements autorisés par le conseil et

**D'AUTORISER** madame Nicole Jacques à signer tous documents administratifs

**ADOPTÉE** 

# 12. PERIODE DE QUESTION AU PUBLIC

Le conseil tient une période de question pour les personnes présentes dans l'assistance.

### 2012-07-92

## 13. <u>LEVÉE DE LA SESSION</u>

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu de lever la séance à 20 h45

	ADOPTÉE
Claude Jutras Maire	Alain Beauregard Secrétaire d'assemblée